



Effectifs élèves et emplois d'enseignants

1. Les évolutions d'effectifs d'élèves dans le second degré (public + privé, France métropolitaine+DOM, chiffres DEP)

Effectifs élèves du second degré (public et privé France métro et DOM)

| | Constat 2003 | Constat 2004 | Constat 2005 | Constat 2006 | Constat 2007 | Constat 2008 | Prévision 2009 |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| Collège | 3 350 934 | 3 305 491 | 3 248 547 | 3 207 181 | 3 187 955 | 3 189 763 | ? |
| Lycée pro | 706 888 | 719 282 | 723 953 | 719 666 | 713 381 | 703 090 | ? |
| Lycée général et techno | 1 523 230 | 1 515 523 | 1 512 937 | 1 491 184 | 1 470 032 | 1 446 866 | ? |
| Total second degré | 5 581 052 | 5 540 296 | 5 485 437 | 5 418 031 | 5 371 368 | 5 339 719 | ? |
| Flux | | -40 756 | -54 859 | -67 406 | -46 663 | -31 649 | ? |

Flux élèves

| | | Rentrée 2004 | Rentrée 2005 | Rentrée 2006 | Rentrée 2007 | Rentrée 2008 | Rentrée 2009 |
|-------------------------|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Collège | | -45 443 | -56 944 | -41 366 | -19 226 | 1 808 | ? |
| Lycée pro | | 12 394 | 4 671 | -4 287 | -6 285 | -10 291 | ? |
| Lycée général et techno | | -7 707 | -2 586 | -21 753 | -21 152 | -23 166 | ? |
| Total second degré | | -40 756 | -54 859 | -67 406 | -46 663 | -31 649 | ? |

Les dernières prévisions publiées par la DEPP datent d'avril 2007. Elles portaient du constat 2005 et n'ont pas été réactualisées depuis pour tenir compte des constats des trois années suivantes. Aucune prévision récente pour la rentrée 2009 n'a été à ce jour communiquée par le ministère.

La DEPP envisageait¹ **une remontée des effectifs dans le second degré dès 2010 pour atteindre en 2015 le niveau de 2003**, avec dès 2008 une remontée des effectifs en collège (la baisse des effectifs de lycée se prolongeant jusqu'en 2010), ce que le constat confirme : l'augmentation des effectifs de collège de 0,1% résulte de la hausse démographique attendue et de taux de passage en augmentation aux différents niveaux.

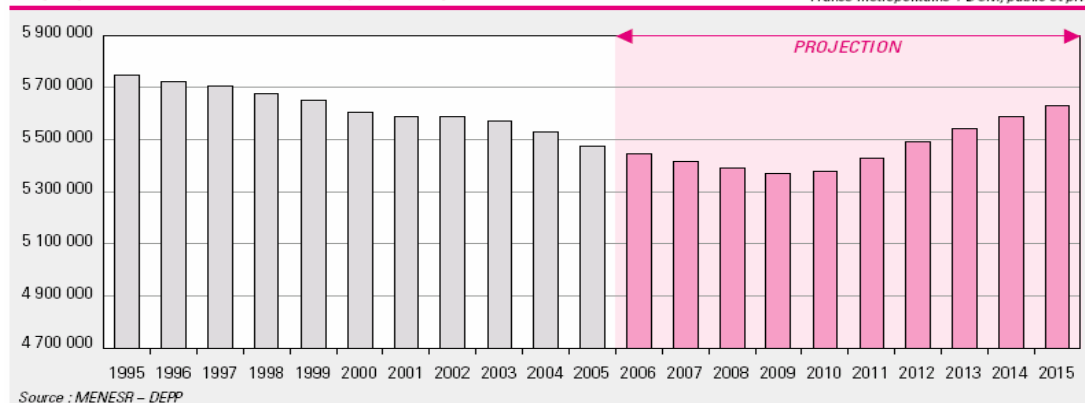
¹ Revue Education et Formation Avril 2007

Les conséquences sur les effectifs de la mise en place du bac professionnel en trois ans sont difficiles à évaluer à cette étape : on observe une augmentation de 65 000 élèves dans les formations menant au bac pro en trois ans et une baisse de 77 900 élèves dans celles préparant au BEP en deux ans, mais l'effet « scolarisation » est combiné à l'effet démographique, les élèves de ces formations étant issus des générations peu nombreuses de 1992 et 1993.

Au lycée général et technologique la baisse reste importante (-1,6%) mais concerne surtout la classe de seconde : génération creuse de 1993 et baisse des taux de redoublement à ce niveau.

Graphique 4 – Effectifs du second degré (y compris SEGPA)

France métropolitaine + DOM, public et privé



2. Evolution des emplois d'enseignants dans le second degré public depuis 2003

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Total |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Surnombres et remplacements* | -2 600 | -2 000 | -1 500 | | | -1 700 | -3 000 | -6 976 | -17 776 |
| Stagiaires | | | -1 000 | | -1 000 | -2 130 | -1 000 | | -5 130 |
| Transformations d'emplois en HS | | | | | | -3 500 | | | -3 500 |
| Autres** | | -2 500 | -3 440 | -2 083 | -5 112 | -1 500 | -2 500 | | -17 135 |
| Total | -2 600 | -4 500 | -5 940 | -2 083 | -6 112 | -8 830 | -6 500 | -6 976 | -43 541 |

* Dépassement budgétaire, « rationalisation » de l'emploi des TZR

** Autres : démographie, suppression des décharges statutaires non rétablies en emplois (en 2007), suppression d'emplois de « mis à disposition » en 2009

NB : les suppressions indiquées ici pour 2010 sont des hypothèses basées sur les déclarations du Ministre Xavier Darcos à la presse en juin 2009.

3. Rentrée 2009

Les conditions du remplacement des enseignants absents ne pourront que s'aggraver cette année compte tenu des 3000 suppressions d'emplois de remplacement décidées au budget 2009 et alors que des tensions sont déjà apparues dans les académies l'an dernier, certaines ne parvenant même pas au printemps dernier à assurer le remplacement des congés maternités pourtant totalement prévisibles (Lille par exemple).

A un moment où Luc Chatel communique largement sur la nécessité de créer une agence de remplacement, il est quelque peu contradictoire d'afficher la volonté de prendre en compte ce besoin et dans le même temps d'affaiblir considérablement les moyens qu'on lui attribue.

A la veille d'une possible pandémie de grippe, la politique éducative reste donc pilotée par le choix de diminuer ces moyens tout en affichant toujours médiatiquement le souci de faire fonctionner au mieux le système éducatif dans une période difficile.

4. Premières annonces sur le budget 2010

Elles datent des mois de mai et juin derniers et émanent essentiellement des déclarations faites par le ministre du budget alors que débutaient les discussions avec les différents ministères au sujet des plafonds d'emplois et d'une déclaration du ministre de l'Education nationale à la presse.

Le ministre du budget a alors annoncé le projet de supprimer 34 000 emplois de fonctionnaires au budget 2010, entendant appliquer strictement la règle de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Cela conduirait à une nouvelle ponction dans l'Education nationale² de 16 à 17 000 emplois compte tenu du poids que cette dernière représente dans l'ensemble de la Fonction Publique.

A la veille de son départ du ministère, Xavier Darcos confirmait cet ordre de grandeur en indiquant sa proposition de supprimer 16 000 emplois ainsi répartis :

- 14 000 suppressions d'emplois de stagiaires dans l'enseignement public (premier et second degré)
- 600 suppressions d'emplois d'administratifs (dans l'enseignement public)
- 1 400 suppressions d'emplois de stagiaires dans l'enseignement privé

Une première remarque s'impose : pour la deuxième année consécutive, la calcullette ministérielle fait des miracles pour préserver l'enseignement privé.

En effet, jusqu'à 2008, la répartition des emplois entre public et privé dans l'Education nationale obéissait à une règle simple : les mesures de créations ou de suppressions de postes appliquées à l'enseignement privé représentaient 20% de celles appliquées à l'enseignement public, soit 17,6% du total alors que le privé accueille 20% des effectifs scolaires.

Le budget 2009 a été l'occasion d'une première remise en cause de ce principe puisque les suppressions au titre du remplacement comme celles des emplois de stagiaires représentaient dans le privé environ 11 % de celles imposées au public.

Si les chiffres annoncés par X. Darcos se confirment, le cadeau (1 400 suppressions seulement) porte cette fois-ci sur la totalité des suppressions. Si la règle des 20% était appliquée, la répartition serait : 2 600 suppressions dans le privé et 12 800 dans le public.

D'autre part, ces suppressions font suite à celles de 13 500 emplois au budget 2009 et de 11 200 au budget 2008 avec les conséquences que l'on connaît : mise à mal des formations dispensées dans les établissements, dégradation des conditions d'encadrement des élèves comme des conditions de travail et d'emplois des personnels.

Dans le second degré alors que la rentrée scolaire se prépare sur fond de suppression de postes, de nouvelles tentatives d'imposer plus d'heures supplémentaires dans les établissements et de suppressions massives d'emplois de remplacement, les annonces autour

² Enseignement des premier et second degré public et privé

du budget 2010 préfigurent de nouvelles dégradations pour les élèves comme pour les personnels.

Le ministre entend supprimer la totalité des emplois de stagiaires tout en imposant aux nouveaux stagiaires un service hebdomadaire de 12 heures au lieu des 8 heures actuelles. Ces derniers seront désormais affectés sur des emplois de titulaires comptabilisés budgétairement pour 18 heures : au vu de cette différence de 6 heures, il ne fait aucun doute que le potentiel d'enseignement sera très significativement amputé.

Ainsi, le gouvernement fait des économies en mettant sérieusement à mal les conditions de formation des nouveaux enseignants et continue à prévoir des suppressions d'emplois alors même que s'amorce une remontée démographique qui va s'accélérer les cinq années suivantes.

Plus d'informations et d'analyses sur : <http://www.snes.edu/spip.php?rubrique2340>